

COMMUNE DE COURMEMIN - COMMERCE MULTISERVICES - CA - 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : **COMMUNE DE COURMEMIN (1)**
(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNE DE COURMEMIN

Numéro SIRET : 21410068700117

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : COMMERCE MULTISERVICES (3)

ANNEE 2023

(1) Intégrer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du principal métier relevant du chapitre L 501-8 du COCOT.

(2) À compléter en fonction du budget concerné.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou fonds du budget annexé.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	31

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	38
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	42
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	43

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	44
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	45
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	47
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non éligibles en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	49

Préparer, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet :

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation ci-dessus, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non verbales comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales ou investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'Étas en fonctionnement, les opérations d'ordre divers figure en Annexe.

(1) À utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui optent pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-6 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent donc dans les états de la partie III « Voté du budget », selon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	510

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,92
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	10,43
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dettes / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	8,82 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	31,18 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans le fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les communes préfinancées).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2021-936 du 30 juillet 2021 de finances rectificatives pour 2021, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1294 A et 1295 de code général des impôts.

(4) Pour les indicateurs réels, seuls ces derniers sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un ou des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- sans budgétaires ;

- budgétaires par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	469,32	5 319,40	-3 755,95 A1	1 094,33
Investissement	0,00	0,00 (2)	-400,00 A2	-400,00
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	469,32	5 319,40 (3)	-4 155,95 A3	694,33

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		
		III + IV	B1	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	0,00	0,00
Investissement	I	0,00 III	0,00 B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
	(6)
TOTAL	1 094,33
Investissement	-400,00
Fonctionnement	694,33

(1) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur le ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
 (5) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (6) Indiquer le signe - si déficit ou solde de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront répartis au BP ou au BS N+1.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

	II
	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	469,12	G	5 319,40
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	4 155,95	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	400,00
		-		-	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	4 625,07	= G + H + I + J	5 719,40
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	4 625,07	= G + I + K	5 319,40
	Section d'investissement	= B + D + F	0,00	= H + J + L	400,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	4 625,07	= G + H + I + J + K + L	5 719,40

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement comprennent : en dépenses, des dépenses engagées non mandatées et non rattachées à des engagements de la comptabilité des engagements ; et en recettes, des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement comprennent : en dépenses, des dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles résultent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + II	0,00	II + IV	0,00
--------------	---------------	-------------	----------------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	400,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	400,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		400,00		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 105, 106 et 10440.

(3) En dépenses, le chapitre 23 retranche les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retranche, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués au cours d'un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, total du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) Cf 040 = RP 042 ; RI 040 = DP 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 25, 35, 45 et 55 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	469,00	70 Prodt. services, domaines, ventes diverses	469,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,12	75 Autres produits de gestion courante (1)	4 850,40
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	469,12	Total recettes de gestion des services	5 319,40
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 469,12	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 5 319,40

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	469,12	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	5 319,40
---	----------------	---------------	---	----------------	-----------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	4 155,95	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	4 625,07	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	5 319,40
---	--------------------	-----------------	---	---------------------	-----------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	694,33
--	---------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 011.

(2) DP 042 = RP 040 ; RP 042 = DI 040 ; DP 043 = RP 043

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (6A, régime)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutre. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporées (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
199	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
461	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
69	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	469,00		469,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6566) (9)	0,12	0,00	0,12
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	469,12	0,00	469,12

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	4 155,85
---	----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre avec-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-02).

(7) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1066)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (8)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
016 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
48 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

1066 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	469,00
---	--------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMT	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	469,00		469,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante(8)	4 690,40	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	5 319,40	0,00	5 319,40

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
--	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir le lien des opérations d'ordre de l'exécution budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 016.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

[7] A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.

[8] Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

[9] Le chapitre « Subventions d'équipement variées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre	Crédits ouverts (BP + CR + 2eR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporables (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cycle de liaison : affectation (BA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
28 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution réutilisé reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR de 3112.

(3) Voir note III-12.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir infra IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. déduction du chapitre des opérations d'ordre (C1 040 = AF 042).

(6) Cf. déduction du chapitre des opérations d'ordre (C1 041 = RI 047).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre géré(e) regroupant les comptes 204 et 204A.

III – ADOPTION DU CA **III**

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES **A**

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	400,00	0,00	0,00	400,00
01B RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	400,00	0,00	0,00	400,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	400,00	0,00	0,00	400,00
45 Charges d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	400,00	0,00	0,00	400,00
027 Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00			
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00		0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	400,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	800,00	400,00	0,00	400,00

(1) Recettes justifiées non liées.

(2) Credits sans emploi = crédits annulés - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir tableau N-66 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'un versement de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. affectation du chapitre des opérations d'ordre (D1 045 = RP 042).

(6) Les comptes 15, 24, 36, 48 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des perceptions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune situation budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 805 = produit des cessations d'immobilisations).

(8) Cf. affectation du chapitre des opérations d'ordre (D1 051 = RP 047).

(9) Le chapitre 204 = Subventions d'équipement versées = solde chapitre global reporté sur les comptes 204 et 2504.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (GP + DN + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
016	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	800,00	0,00	800,00	0,00	0,00
21321	Immobilisations de rapport	800,00	0,00	800,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	800,00	0,00	800,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles	800,00	0,00	800,00	0,00	0,00
040	Opérations entre transf. entre sections (6)	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non réalisées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Voir état B-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il s'agit de lignes qui d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. référence de compte des opérations d'ordre (D 040 = RF 042).

(7) Article provision budgétaire ne doit figure à l'article 102 (cf. chapitre 024 + produit des cessions d'immobilisations +).

[8] Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R) 041).

[9] Le chapitre 204 « Subventions d'équ. biomécan. vélos » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAC N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL									
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAC au 31/12.

III -- ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

	<p style="text-align: center;">III – ADOPTION DU CA</p> <p>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</p>	<p style="text-align: center;">III</p> <p style="text-align: center;">A2.3</p>
--	--	--

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	400,00	0,00	0,00	400,00
01B RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 13B)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16B8 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13B Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	400,00	0,00	0,00	400,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00	400,00
18 Capitaux de liaison : affectation (RSA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	400,00	0,00	0,00	400,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	400,00	0,00	0,00	400,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00		
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	0,00	0,00		0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non liées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - transf. au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 1649.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats décaissés ou à verser.

(6) Voir chapitre N-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. décaissements des opérations d'ordre (R) 040 = DR 042.

(8) Les comptes 15, 26, 30, 40 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour la régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 952 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (2) 041 = R) 041.

(11) Les chapitres 204 « Subventions d'équipement versées » et les chapitres globaux regroupent les comptes 204 et 2304.

III – ADOPTION DU CA **III**
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE **B**

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 004,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00	469,12
011	Charges à caractère général (3)	994,05	469,00	0,00	0,00	525,05	0,00	469,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6588) (3)	10,00	0,12	0,00	0,00	9,88	0,00	0,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 004,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00	469,12
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles	1 004,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00	469,12
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00		0,00
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	4 155,95						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulée	5 160,00	4 625,07	0,00	0,00	534,93	0,00	469,12

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail au chapitre et la collectivité a opté pour la gestion des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	5 160,00	5 319,40	0,00	0,00	-159,40
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	360,00	469,00	0,00	0,00	-119,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courants (3)	4 810,00	4 850,40	0,00	0,00	-40,40
	Total des recettes de gestion des services	5 160,00	5 319,40	0,00	0,00	-159,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., deprec., prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	5 160,00	5 319,40	0,00	0,00	-159,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				
Total des recettes de fonctionnement cumulée		5 160,00	5 319,40	0,00	0,00	-159,40

(1) Recettes justifiées nettes brutes.

(2) Crédits sans emplois = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Items recettes imputés aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. détermination des opérations d'ordre (RF 042 = OI 040).

(5) Les comptes 73 peuvent figurer sans le détail du chapitre si le détail du chapitre et la colonne de stock (si il y a la tenue d'un inventaire permanent simplifié).

(6) Chaque détail à renseigner les opérations particulières telles que les opérations de stock (si il y a la tenue d'un inventaire permanent simplifié).

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (JP + DP + RAE (4))	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 004,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00	469,12
011	Charges à caractère général (4)	984,05	469,00	0,00	0,00	525,05	0,00	469,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	494,05	0,00	0,00	0,00	494,05	0,00	0,00
6161	Multitaques	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	350,00	469,00	0,00	0,00	-119,00	0,00	469,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Aliénations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf la 6596) (4)	10,00	0,12	0,00	0,00	9,88	0,00	0,12
65888	Autres	10,00	0,12	0,00	0,00	9,88	0,00	0,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 004,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00	469,12
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 004,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00	469,12
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Obligation des articles 145 bis conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées sur mandats.

(3) Crédits sans emplois = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses inscrites aux chapitres 076 et 077.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définition des caractères des opérations d'ordre (OP 042 = RI 045) (OP 043 = RI 043).

(8) Chèque destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 65112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR M-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	5 160,00	5 319,40	0,00	0,00	-159,40
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	350,00	489,00	0,00	0,00	-119,00
70878	Remb. frais par des tiers	350,00	489,00	0,00	0,00	-119,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	4 810,00	4 850,40	0,00	0,00	-40,40
752	Revenus des immeubles	4 800,00	4 850,40	0,00	0,00	-50,40
75888	Autres	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
	Total des recettes de gestion des services	5 160,00	5 319,40	0,00	0,00	-159,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	5 160,00	5 319,40	0,00	0,00	-159,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (2) Recettes justifies non taxes.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (4) Monts crédits imputés aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'actif (RP 040 = DI 040) (RP 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 73 présentent figure dans le débet du chapitre et la collectivité a agit pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ces chapitres ont été mis à résorber les opérations perd culées telles que les opérations de stocks ou liés à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destinés à retracer le prélevement de la part non équivalente de la base.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant au compte 7522 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du crédit)	Date de la décision de raliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé en 03/01/04	Montant des lignes N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/04
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5181 Avances de Trésor						
5182 Avances de trésorerie						
5183 Lignes de trésorerie						
51832 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5184 Billets de trésorerie						
5186 Autres crédits de trésorerie						
319 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NCR : N20030071C du 25/01/03.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée soumettant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-3 de C.O.C.T.).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6815.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de premier remboursement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Taux de bases (4)	Taux (taux)		Prime-débit des remboursements (6)	Possibilité de remboursement anticipé (7)	Cali-garis d'imprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux réel			
160 Emprunts obligataires (Total)					0,00							
161 Emprunts assortis des établissements financiers (Total)					0,00							
1611 Emprunts en euros (Total)					0,00							
1612 Emprunts en devises (Total)					0,00							
16141 Emprunts assortis d'une option de change sur l'âge de rachat (Total)					0,00							
165 Dépôts et cautionnements (Total)					0,00							
1651-01 1 RUE DES TUILERIES 2023-01		01/01/2002 01/01/2002	01/01/2002 01/01/2002		0,00 0,00	F F		0,000 0,000	0,000 0,000	X X	X X X X	A-1 A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00							
1671 Avances consenties du Trésor (Total)					0,00							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00							
1673 Dettes pour METP et PPP (Total)					0,00							
1674 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00							
1675 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00							
168 Emprunts et dettes assorties (Total)					0,00							

N°	Notaire (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profit d'amor- tissement (7)	Possibilité de renbour- sement anticipé D/T	Caté- gorie d'am- ortis- sement (8)
									Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1001	Aurora emprunts (total) (9)					0,00									
1002	Dans le moyen terme négociables (total)					0,00									
1007	Aurora dettes (total)					0,00									
	Total général					0,00									

(1) Si un contrat donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'émission.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : co-amortissable ; R : prélevé (l'intérêt est en fait versé) qui n'est pas réellement dû ; comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'un surcoût exprimé en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'émission du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuels ; B : trimestriels ; T : trimestriels ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fixe, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'amortissement à l'émission. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la directive IUCB N°15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-038 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales perçues aux articles 1034 A et 1056 du code général des impôts.

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV – ANNEXES
		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Niveau (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/W (11)	Montant courant	Catégorie d'emprunt après couvertures éventuelles (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée standard en années	Taux d'intérêt				Annuités de l'exercice			ICMG de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Changes d'intérêt (16)	Intérêts payés (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (Total) (16)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-21 1 RUE DES TUILERIES		0,00	A-1	0,00	0,00		F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2022-21		0,00	A-1	0,00	0,00		F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes inscrits de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties de Trésor (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes épargnes (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers sociétés-occupantes (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bureaux emprunt terme négociables (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1683 Autres dettes (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de réserves, à leur terme passer le remboursement du capital de la dette prévu par l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est assorti à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant un typologie de la circulaire ICGS10-5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités locales).

(13) Type de leur émission après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (incluant un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux étalé de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/2019 après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux observé sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts émis) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 708.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts variâbles par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominale (2)	Capital restant au 31/12/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes ajustées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après occurrence éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2023 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10) (hors décaissements) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répertier les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) ou fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opération de couverture éventuelle.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice selon l'annexe 1 de la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zones euro / 2 : Indices autres zones euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices (hors Euro) / 5 : Indices d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondante au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondante au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant en francs centimes de remboursement décaissé de l'emprunt au 31/12/2023 ou le cas échéant, à la première date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et complémentaires à l'article B1.11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complémentaires à l'article B1.6.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complémentaires à l'article B1.6.

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURE **IV**
B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURE (1)

Structure	Indicez sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indicez sous euro		Indicez inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indicez hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans effet), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits		2	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autre type de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette version relative au état de dette au 31/12/2024 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture						Primes journalières				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Fréquence de règlement des intérêts (3)	Montants des commissions déversées	Primes payées pour l'achat d'options	Primes reçues pour la vente d'options
Taux fixe (0018)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (0018)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (0018) (4)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, désigner une ligne par emprunt soustrait.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si s'agit d'un type d'une option (cap, floor, swap, annuité).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuel, M : mensuel, B : bimestriel, S : semestriel, T : trimestriel, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de code)	Référence de l'emprunt couvert	Taux fixe			Titres de Dérivés sur le taux		Charges nettes	Produits nets	Avant opération de couverture	Catégorie d'emprunt (3)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux (7)					
Taux fixe (total)					0,00		0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux swap (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les contrats à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux observé sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemples A-1 (cf. la Classification des emprunts suivant le rating de la circulaire JOCB1010177C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Avance de remboursements et profil d'intérêt de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortagé	Durée résiduelle	Participations des remboursements (3)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Années de l'exercice		SCM de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (6)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																	Type
Total des dépenses au c/100 Remboursement de dette (3)					0,00							0,00	0,00	0,00			0,00
Total des recettes au c/100 Remboursement de dette (4)					0,00								0,00	0,00			0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt supra d'un étalement de créats dans la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/100 sont égales.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant remboursé des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques sans réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour annuités constant, P pour amortissement progressif, F pour en fixe, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(7) Type de base d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (base à base ou taux variable qui n'est pas soustrait de la référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après application de couverture éventuelle. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques du (des) de refinancement anticipé par rapport à l'emprunt qu'il

(11) Indiquer A pour subordonnement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comparés à ceux à l'origine de l'échange éventuel et capitalisés à l'exercice 055.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° de caracté- ristiques d'emprunt	Date de souscrip- tion de l'emprunt (initial)	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Détails contractuels		Taux (2)				Montant		Profil d'amortissement et période en années (3)		Montant payé dans l'exercice (4,5)		
				Cap- ital initial	Cris- tali- vabilité gagée	Capital initial		Capital renégocié (5)		Capital initial	Capital renégocié	Capital initial	Capital renégocié	IDNF de Financière	Valeurs	Capital
						Type de titre (6)	Taux act. (7)	Type de taux (8)	Taux eff. (9)							
Total						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (Cout à-dire un taux variable qui n'est pas constamment éfex comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge éeprisée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le régime de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Montant à la date de renégociation.
 (6) Forme de la dette de renégociation :
 - Pour le principal de remboursement, indiquer : A : annuité ; T : amortissable ; M : mensuels ; B : bimestriels ; S : trimestriels ; X : autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuités payées en euros (3)		Capital
			Fonctions	Intérêts (3)	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Supplés des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaires des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'emprunts obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accède de manière en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Le état en capital à l'origine comprend à la par de la dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts due au titre du contrat initial et constatés à l'article 66111 et des intérêts éveroués dus au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
1644	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consenties du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1676	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Régularisations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13148	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
25...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
32...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1063 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	400,00	0,00	400,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	400,00
Solde	V = IV - II (5)
	400,00

(1) Les comptes 16, 166, 26, 27, 28, 29, 36, 40, 41 et 59 sont à déduire conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10235 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 23, 30, 45 et 59 sont présentés uniquement si la méthode appliquée le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés pour les budgets utilisant la comptabilité de 2006. Par conséquent, seuls les budgets retracent les dépenses et les recettes d'un tellement ou d'un ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/03/2024

Présenté par Le Président de séance,
 Christian VANNIER
 A Courmemin, le 04/04/2024



Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en séance publique
 A Courmemin, le 04/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3)

AUGE Christian	
BERTHEAU Pascal	
BOUBET Fabien	
CHANTIER Gilles	
CLÉMENT Cynthia	
DUVAL Edwige	
GAUTHIER Sophie	
JAMONEAU Daniel	
LECOMTE Remy	
MAZAU Olivier	
MERCIER Bernard	
MORDELET Jocelyne	
PESSON Daniel	
THIRION Isabelle	
VANNIER Christian	

Certifié exécutoire par Le CHANTIER GILLES, MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le **16 AVR. 2024** de la publication le **16 AVR. 2024**

A Courmemin, le **16 AVR. 2024**

(1) Indiquer « le président » ou « la présidente ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signatures est facultatif.

Le Maire
Gilles CHANTIER

Acte à classer

2024-17-CA2023

1
En préparation
2
En attente retour
Préfecture
3
> AR reçu <
4
Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-16T15-11-15.00 (MI252399576)

Identifiant unique de l'acte : 041-214100687-20240416-2024-17-CA2023-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Budget annexe commerce multiservices - Compte administratif
2023

Date de décision : 16/04/2024



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7, Finances locales
7.1, Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DOCBUDG-21410068700117-041049-CA-2023-26032024000000.XML](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 16/04/24 à 15:11

Date 16/04/24 à 15:11

Date 16/04/24 à 15:17

Par [LEFEVRE Annabella](#)Par [LEFEVRE Annabella](#)

ARRONDISSEMENT DE
ROMORANTIN-LANTHENAY

VILLE DE COURMEMIN

CANTON DE
CHAMBORD

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 15

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois d'avril à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle des délibérations de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHANTIER, Maire.

PRÉSENTS : Mr Pascal BERTHEAU, Mr Fabien BOUBET, Mr Gilles CHANTIER, Mme Edwige DUVAL, Mme Sophie GAUTHIER, Mr Daniel JAMONEAU, Mr Olivier MAZAU, Mme Jocelyne MORDELET, Mme Isabelle THIRION, Mr Christian VANNIER.

ABSENTS AYANT DONNÉ MANDAT :

ABSENTS SANS DONNER DE MANDAT : Mr Christian AUGÉ, Mme Cynthia CLÉMENT, Mr Rémy LECOMTE, Mr Bernard MERCIER, Mr Daniel PESSON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Pascal BERTHEAU

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique

En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 10

OBJET : BUDGET ANNEXE COMMERCE MULTISERVICES – COMPTE DE GESTION 2023

RAPPORT POUR INFORMATION :

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, sur l'exécution du budget de l'exercice 2023,

Il propose de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

Accusé de réception en préfecture
041214100687-20240404-2024-16-DE
Date de l'Affirmation : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu, l'exposé de son rapporteur,

DELIBERE

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est adoptée.

Le Maire
Gilles CHANTIER



Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le

publié ou notifié le

Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ou publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par Internet <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception en préfecture
041-214102667-20240404-2024-16-001
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

ARRONDISSEMENT DE
ROMORANTIN-LANTHENAY

VILLE DE COURMEMIN

CANTON DE
CHAMBORD

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 15

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois d'avril à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle des délibérations de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHANTIER, Maire.

PRÉSENTS : Mr Pascal BERTHEAU, Mr Fabien BOUBET, Mr Gilles CHANTIER, Mme Edwige DUVAL, Mme Sophie GAUTHIER, Mr Daniel JAMONEAU, Mr Olivier MAZAU, Mme Jocelyne MORDELET, Mme Isabelle THIRION, Mr Christian VANNIER.

ABSENTS AYANT DONNE MANDAT :

ABSENTS SANS DONNER DE MANDAT : Mr Christian AUGÉ, Mme Cynthia CLÉMENT, Mr Rémy LECOMTE, Mr Bernard MERCIER, Mr Daniel PESSON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Pascal BERTHEAU

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique

Monsieur le Maire sort de la salle durant la délibération et le vote.

En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 9

OBJET : BUDGET ANNEXE COMMERCE MULTISERVICES -- COMPTE ADMINISTRATIF 2023

RAPPORT POUR INFORMATION :

En tant qu'ordonnateur des finances communales, Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote du compte administratif présenté. Il propose au conseil de désigner un Président de séance pour ces points de l'ordre du jour. Mr Christian VANNIER est désigné à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Conformément à l'article L2012,31 du CGCT, il présente le compte administratif 2023 du budget annexe Commerce multiservices.

On a enregistré en 2023,

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Solde
Dépenses	Recettes	
469,12	5 319,40	4 850,28

SECTION D'INVESTISSEMENT		Solde
Dépenses	Recettes	
0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
041-214100667-20240404-2024-17-00
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

Étant donné les reports de résultat des exercices précédents :

Résultat reporté fonctionnement 2022	-4 155,95
Résultat reporté investissement 2022	400,00

En conséquence le résultat de clôture de l'exercice 2023 est de

Section de fonctionnement	694,33
Section d'investissement	400,00

Il précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Romorantin-Lanthenay.

Il soumet au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu, l'exposé de son rapporteur,

DELIBERE

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2023, comme présenté ci-dessus,

ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est adoptée.

Le Président,

Christian VANNIER



Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le
publié ou notifié le

Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de
2 mois à compter de la présente notification ou publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Telerecours
citoyens » accessible par internet <http://www.telerecours.fr>

Accès de réception en préfecture
041-214130987-20240404-2024-11-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024